



COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ALSACE LARGUE

Conseil Communautaire du 10 décembre 2020

Sous la Présidence de Vincent GASSMANN, Président,
sur convocation en date du 04 décembre 2020

DELIBERATION N° C20201201

Organisation des séances par téléconférence des assemblées délibérantes de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue durant l'état d'urgence sanitaire

Vote : 48 pour, 3 abstentions et 1 non-votant

DELIBERATION N° C20201202

Approbation modification des statuts (nouvelle adresse du Siège) du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux (Brigade Verte)

Vote : 49 pour, 0 contre, 1 abstention et 2 non-votants

DELIBERATION N° C20201203

Programme Petites Villes de Demain – Soutien à la candidature de la commune de Dannemarie et engagement dans la démarche de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue

Vote : 52 pour, 0 contre, 0 abstention et 1 non-votant

DELIBERATION N° C20201204

Projet public structurant – Acquisition d'une friche immobilière et industrielle située dans la zone d'activités de Retzwiller

Vote : 42 pour, 3 contre et 7 abstentions

DELIBERATION N° C20201205

Approbation avenants convention de participation au « Fonds Résistance » Région Grand Est

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° C20201206

Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021

Vote : 50 pour, 0 contre et 2 abstentions

DELIBERATION N° C20201207

Approbation des modalités de versement du fonds de concours THD par les communes

Vote : 44 pour, 2 contre, 1 abstentions et 5 non-votants

DELIBERATION N° C20201208

Approbation fixation des taux de promotion au titre de l'avancement de grade 2020

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° C20201209

Approbation transformation des postes au titre du tableau d'avancement de grade 2020

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° C20201210

Approbation transformation d'un poste de technicien territorial au grade d'adjoint technique territorial

Vote : 48 pour, 0 contre et 4 abstentions

DELIBERATION N° C20201211

Approbation convention d'objectifs et de financement - Association « Les Larguotins »

Vote : 49 pour, 0 contre et 3 abstentions

DELIBERATION N° C20201212

Autorisation de signature des avenants aux conventions d'objectifs et de financements de la Caisse d'allocations Familiales pour les structures d'accueil collectif

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° C20201212

MARPA de Seppois-le-Bas – Approbation exonération partielle de loyers

Vote : 46 pour, 1 contre, 4 abstentions et 1 ne prenant pas part au vote

DELIBERATION N° C20201214

Approbation nouvelle grille tarifaire des produits résiduels applicable au 1^{er} janvier 2021

Vote : 41 pour, 1 contre, 7 abstentions et 3 non-votants

DELIBERATION N° C20201215

Zone d'activités de Retzwiller – Acquisition d'une installation solaire en toiture d'un bâtiment industriel

Vote : 43 pour, 0 contre, 8 abstentions et 1 ne prenant pas part au vote

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Assemblées délibérantes CCSAL - approbation organisation des réunions
par téléconférence - Délibération n° C20201201*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 48
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 03
Dont non-votant : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M	X			
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A			X	
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201201
ADMINISTRATION GENERALE
APPROBATION ORGANISATION des REUNIONS par TELECONFERENCE
des ASSEMBLEES DELIBERANTES
de la communauté de communes Sud Alsace Largue

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 qui permettait d'assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, prise en application de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 qui prévoyait déjà la possibilité de réunir les assemblées par visioconférence ou à défaut par audioconférence ;

Considérant la nécessité de déterminer au cours de la première assemblée et par la présente délibération les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats ainsi que les modalités de scrutin ;

Le Président expose au Conseil Communautaire :

1/ Les modalités de convocation :

Les convocations envoyées dans les délais légaux aux assemblées de l'organe délibérant à distance, préciseront aux conseillers les modalités techniques retenues, quel matériel sera nécessaire et quelle organisation sera mise en place pour participer à la séance à distance sur les modalités d'organisation de la séance (vérification du quorum, examen de l'ordre du jour, prise de parole, scrutin, personnel joignable.

Une note d'accompagnement pourra être rédigée en complément du mail explicatif émanant du prestataire et des services de la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Les convocations à cette première réunion ont fait l'objet d'un du service de la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Il sera fait usage de l'application informatique « Réunion-Hypermaster » permettant la tenue de réunions par visioconférence/téléconférence. Cette application sera proposée préalablement aux élus via un mail de connexion test et d'un autre mail spécifique à la séance.

2/ Les modalités d'identification des participants :

Il sera fait usage de l'application informatique « Réunion-Hypermaster » permettant la tenue de réunions par visioconférence/téléconférence. Dans ce cadre, l'identification des participants s'effectuera à l'appui d'une connexion sécurisée avec l'identifiant et/ou un code de connexion.

L'envoi des identifiants et codes est effectué par mail aux adresses indiqués par les conseillers communautaires.

Le Président ouvre la séance à l'heure convenue et procède à l'appel nominal. Chaque participant signale sa présence oralement et indique, le cas échéant, s'il est détenteur de procurations qu'ils/elles assistent à la réunion en étant physiquement présent(e)s ou par le biais de l'application de visioconférence/téléconférence.

Une liste de présence est réalisée au travers des identifiants de connexion et corroboré par l'appel nominal. La vérification du quorum sera réalisée au travers de l'application informatique en temps réel et tout au long de la séance.

3/ Les modalités d'enregistrement et de conservation des débats :

L'enregistrement des débats s'effectue par vidéo ainsi que par un enregistrement audio avec l'utilisation d'un enregistreur au siège de la séance, dès que l'assemblée débute.

Le flux multimédia audio/vidéo de l'enregistrement est ensuite récupéré sur des espaces de stockage de la communauté de communes Sud Alsace Largue et conservé dans fichiers informatiques au sein de la direction générale de la communauté de communes. Une retranscription écrite de cet enregistrement pourra être établie. Ce document devra être signé par l'ensemble des élus ayant participé à la réunion.

4/ Les modalités de scrutin :

Conformément au II de l'article 6 de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 : « Les votes ne peuvent avoir lieu qu'au scrutin public. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le maire ou le président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure ».

A l'issue des débats, le Président procède au vote. Le scrutin est public et il ne peut pas être secret. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le Président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée.

Les scrutins sont annoncés par appel nominal pour chaque projet de délibération et par voie électronique grâce à l'application informatique permettant l'identification et la phase de vote sécurisée, la proclamation fiable et sécurisé des votes et des résultats.

La connexion au système de vote se fait une seule fois en début de séance et restera ouverte jusqu'à la fin de la séance. Un vote test sera effectué en début de séance. Les votes se font par simple clique « pour – contre – abstention – ne participe pas au vote ».

Les résultats des votes sont annoncés oralement par le Président et seront visibles sur via le système « Hypermaster - Réunion ». Le Président proclame le résultat du vote, qui est reproduit au procès-verbal avec le nom des votants. Chaque votant pourra avoir confirmation de la bonne prise en compte de son vote. .

Pour rappel et sous réserve d'évolution le quorum est de manière dérogatoire fixé à 1/3 de l'assemblée, chaque élu peut recevoir 2 procurations.

5/ Participation et caractère public de la séance :

Conformément à l'article 6.II de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 « le caractère public de la réunion est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique », la séance sera donc diffusée en direct via Facebook live accessible depuis le site de la communauté de communes Sud Alsace Largue <https://www.sudalsace-largue.fr/> et la page Facebook « sudalsacelargueofficie ». Ce procédé sera indiqué dans le communiqué publié sur le site internet de la communauté de communes Sud Alsace Largue, par voie d'affichage et au travers de la convocation à la séance du conseil communautaire.

Vu les explications et motivations apportées par le Président, il est proposé de déterminer les modalités de réunions par visioconférence/téléconférence pour le conseil communautaire selon les modalités et dispositions exposées ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 48 voix pour, 0 voix contre, 03 abstentions et 01 non-votant :

- **APPROUVE** les modalités d'identification des participants, d'enregistrement et de conservation des débats présentées ;
- **APPROUVE** les modalités de scrutin telles que décrites ;
- **APPROUVE** l'ensemble des modalités complémentaires exposées ;
- **CONSTATE** le caractère public de la présente séance ;
- **AUTORISE** le Président à engager toutes démarches liées à l'organisation et au déploiement des réunions par visioconférence/téléconférence des assemblées délibérantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE
Brigade Verte - Approbation modification statuts (adresse du Siège)

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléés : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 49
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 01
Dont non-votants : 02

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
DANNEMARIE	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M	X			
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A			X	
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201202
ADMINISTRATION GENERALE
SYNDICAT MIXTE des GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX
BRIGADE VERTE
APPROBATION MODIFICATION des STATUTS – adresse du Siège

Le Président fait part au Conseil Communautaire du courrier du Président du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux rappelant que la communauté de communes Sud Alsace Largue adhère à la Brigade Verte et que les statuts ont fait l'objet d'une modification le 30 septembre dernier lors de la tenue de la dernière réunion du Comité Syndical.

Il a ainsi été proposé au Comité syndical, lors de la séance, la modification des statuts actuels, qui ont été acceptées, qui portaient sur la modification de l'adresse du Siège, soit :

Article 4 : Siège du Syndicat

Son siège est fixé dans l'immeuble :

Situé 92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 68360 SOULTZ

En application des dispositions des articles L5211-17 et 20 du CGCT, il appartient à chacune des Collectivités (Communes ou Groupements) adhérant au Syndicat Mixte de se prononcer dans un délai de 3 mois sur ces modifications statutaires, l'absence de réponse dans le délai imparti étant considérée comme avis favorable.

Le Président invite le Conseil Communautaire à délibérer sur cette modification statutaire et à en prendre acte.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 49 voix pour, 0 voix contre, 01 abstention et 02 non-votants :

- **APPROUVE** la modification statutaire du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigade Verte) portant sur la modification de l'adresse du Siège tel que présenté ci-dessus ;
- **PREND ACTE** que le Siège du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigade Verte) est fixé et situé au 92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à 68360 SOULTZ.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
 Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
 Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Programme Petites Villes de Demain – soutien à la candidature
de la commune de Dannemarie - Délibération n° C20201203*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 49 membres titulaires
Sont absents 10 membres
- Dont suppléés : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 53
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 0
Dont non-votant : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M	X			
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201203
ATTRACTIVITE du Territoire/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
PROGRAMME PETITES VILLES de DEMAIN
Soutien à la candidature de la commune de Dannemarie
& engagement dans la démarche de la CCSAL

Le Président expose au Conseil Communautaire la démarche de la communauté de communes Sud Alsace Largue :

Le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants et leurs intercommunalités exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

Le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

Au travers de *Petites Villes de Demain*, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires. L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pilote la mise en œuvre de ce programme, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les Préfets de département.

Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- **des financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.
- **le soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises.
- **l'accès à un réseau**, grâce au Club Petites Villes de Demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

L'intérêt du programme *Petites Villes de Demain* est de pouvoir proposer des solutions et des opportunités nouvelles à l'échelle du territoire pour l'ensemble des communes. Le programme *Petites Villes de Demain* permet d'intensifier encore d'avantage la coopération et la solidarité intercommunale sur les thématiques et les enjeux de la résilience environnementale, de favoriser la transition et la rénovation énergétique du patrimoine et de l'habitat et permettra en lien avec l'état et les opérateurs économiques de soutenir l'emploi et l'attractivité économique du territoire.

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la candidature conjointe de la communauté de communes Sud Alsace Largue et de la commune de Dannemarie au programme *Petites Villes de Demain* ;

- d'autoriser le Président à signer toute contractualisation, convention et tout document dans le cadre du Programme *Petites Villes de Demain* ;
- demande d'inscrire les dépenses et recettes au Budget prévisionnel 2021 ;
- d'autoriser le Président en lien avec la commune à engager les démarches nécessaires au recrutement d'un chef de projet (financement du poste par l'état jusqu'à 75 %).

Le Conseil Communautaire, après délibération par 52 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention et 01 non-votant :

- **d'APPROUVER** la candidature conjointe de la communauté de communes Sud Alsace Largue et de la commune de Dannemarie au programme *Petites Villes de Demain* ;
- **d'AUTORISER** le Président à signer toute contractualisation, convention et tout document dans le cadre du Programme *Petites Villes de Demain* ;
- **DEMANDE** d'inscrire les dépenses et recettes au Budget prévisionnel 2021 ;
- **d'AUTORISER** le Président en lien avec la commune à engager les démarches nécessaires au recrutement d'un chef de projet (financement du poste par l'état jusqu'à 75 %).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
ZA Retzwiller - Acquisition friche immobilière/industrielle
Délibération n° C20201204

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléés : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 42
- Dont « contre » : 03
Dont abstentions : 07

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZTWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201204
Pôle ATTRACTIVITE du TERRITOIRE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ZONE d'ACTIVITES RETZWILLER
ACQUISITION FRICHE IMMOBILIERE/INDUSTRIELLE

Vu le Code Général des Collectivités ;
 Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publique ;
 Vu l'avis des domaines en date du 07 décembre 2020 sur la valeur vénale du bien proposé à l'acquisition et qui n'appelle aucune observation particulière ;
 Vu l'intérêt public que revêt l'acquisition du bâtiment pour la communauté de communes Sud Alsace Largue.

Le Président présente au Conseil Communautaire le projet d'acquisition de la friche immobilière et industrielle « EOS » située dans la zone d'activités de Retzwiller.

Cette acquisition s'inscrit dans un projet structurant et une politique intercommunale ambitieuse dont les objectifs sont de :

- Développer de nouveaux services à la population dans les thématiques de la gestion des ressources, de l'environnement et de l'aménagement du territoire ;
- Renforcer, dynamiser et rationaliser l'exercice des compétences de la communauté de communes Sud Alsace Largue ;
- Centraliser des services de la communauté de communes Sud Alsace Largue sur un lieu unique et améliorer l'accueil et l'accompagnement des habitants du territoire.

L'acquisition de ce bâtiment permettra de renforcer les fonctions de centralité de la communauté de communes Sud Alsace Largue avec à terme le déploiement d'un lieu mixte dédié au développement et à l'installation de service public et de proximité, installation et hébergement d'un tiers-lieux / espace de coworking / FabLab et l'appui à l'installation d'activités innovantes en lien avec le centre de collecte, de tri et de valorisation jouxtant le bâtiment.

Le bâtiment industriel d'une surface d'environ 890 m² est situé sur un terrain de 27 ares, incluant :

- Bureaux RdC : 354 m²
- Bureaux étage : 223 m²
- Stockage : 203 m²
- Mezzanine (pour mémoire) : 100 m²
- Auvent (pour mémoire) : 120 m²

L'ensemble est propriété de la société EIMI dont le siège est situé Rue du Breuil à ETUPES (25460).

Plan de financement prévisionnel

Dépenses		Recettes		
Acquisition du bâtiment	500 000€	Région Grand Est (Base subventionnable de 175 000 €)	70 000 €	10 %
Frais d'acquisition	25 000€	Etat -DETR	350 000 €	50 %
Travaux d'aménagement Mobilier et matériel	175 000€	Fonds propres	280 000	40 %
TOTAL H.T.	700 000€		700 000€	100%

Il est demandé au conseil communautaire :

- D'approuver l'acquisition du bâtiment, sis 9 rue Gilardoni 68210 Retzwiller, cadastré section 9 n°206 et 209 d'une contenance totale de 2 721 m², au prix de 500 000€, hors frais de transaction et travaux d'aménagement ;
- D'autoriser le président à signer tout document (promesse de vente, acte de vente, etc.) en lien avec ces acquisitions ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel et d'en inscrire les dépenses et recettes au Budget Prévisionnel 2021 ;
- D'autoriser le Président à solliciter toutes subventions et à faire évoluer le plan de financement selon toute opportunité d'aides nouvelles ;
- D'autoriser le Président à engager l'ensemble des travaux d'aménagement du site ;
- D'autoriser le Président à engager et signer toutes les démarches, convention, autorisations nécessaires à l'installation des services de la communauté de communes Sud Alsace Largue ainsi le déploiement d'un lieu mixte dédié au développement et à l'installation de service public, et la création et l'installation, d'un hôtel d'entreprise, de tiers-lieux / espace de coworking / FabLab.

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale en date du 7 décembre 2020 – Réf. Lido : 2020-268V0585, qui n'appelle aucune observation particulière.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 42 voix pour, 03 voix contre et 07 abstentions :

- **APPROUVE** l'acquisition du bâtiment, sis 9 rue Gilardoni 68210 Retzwiller, cadastré section 9 n°206 et 209 d'une contenance totale de 2 721 m², au prix de 500 000€, hors frais de transaction et travaux d'aménagement ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document (promesse de vente, acte de vente, etc.) en lien avec ces acquisitions ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel et d'en inscrire les dépenses et recettes au Budget Prévisionnel 2021 ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter toutes subventions et à faire évoluer le plan de financement selon toute opportunité d'aides nouvelles ;
- **AUTORISE** le Président à engager l'ensemble des travaux d'aménagement du site ;

- **AUTORISE** le Président à engager et signer toutes les démarches, convention, autorisations nécessaires à l'installation des services de la communauté de communes Sud Alsace Largue ainsi le déploiement d'un lieu mixte dédié au développement et à l'installation de service public, et la création et l'installation, d'un hôtel d'entreprise, de tiers-lieux / espace de coworking / FabLab.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Fonds Résistance - approbation avenants convention de participation
avec la Région Grand Est - Délibération n° C20201205*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléés : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201205
ATTRACTIVITE du Territoire/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
FONDS RESISTANCE
APPROBATION AVENANTS CONVENTION de PARTICIPATION
avec la Région Grand Est

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Dispositif d'aide régional Fonds Résistance Grand Est créé à destination des petites entreprises et associations régionales dans le contexte de crise sanitaire liée au COVID-19 ;

VU la délibération n°20CP – 635 du 9 avril 2020 du Conseil Régional Grand Est créant le dispositif Fonds Résistance Grand Est ;

VU les délibérations n°20SP – 2058 du 12 novembre 2020 du Conseil Régional Grand Est, et n°20CP – 2071 du 27 novembre 2020 du Conseil Régional Grand Est, modifiant le dispositif Fonds Résistance Grand Est, créant le dispositif Résistance Loyers et approuvant le présent avenant ;

Le Président expose au Conseil Communautaire la situation ;

Vu le contexte actuel de crise sanitaire et économique, la Région Grand Est a mis en œuvre avec les collectivités, dont la communauté de communes Sud Alsace Largue, un fonds de soutien aux entreprises de moins de 20 salariés, dénommé « fonds résistance ».

Ce dernier est également ouvert aux associations et aux acteurs économiques agricoles. Il s'agit de financer ces entreprises sous forme d'avance remboursable d'un montant maximum de 20 000 € pour les entreprises et de 30 000 € pour les associations.

La région Grand Est a sollicité l'ensemble des collectivités territoriales à participer financièrement à ce fonds.

Ainsi, la Communauté de Communes Sud Alsace Largue contribue à hauteur de 44 594€. En contrepartie, une enveloppe de soutien de 178 376 € est dédiée à notre territoire. La Région Grand Est propose à la CCSAL de payer sa contribution en 5 tranches égales de 20% (objet de l'avenant). La Région Grand Est présentera également dans les semaines à venir de nouveaux avenants qui permettront d'augmenter la durée des remboursements des avances versées aux bénéficiaires (36 mois au lieu de 24) et plusieurs mesures ciblées pour les petits commerçants.

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver les avenants présentés à la convention de participation fonds Résistance Grand Est proposé par la Région Grand Est ;

- d'autoriser le Président à signer les avenants présentés ainsi que l'ensemble des avenants à venir sur la convention de participation au fonds résistance Grand Est proposés par la Région Grand Est et qui concourent à améliorer le dispositif et soutenir l'emploi et l'économie local ;
- demande d'inscrire les dépenses liées à la convention de participation au fonds résistance au budget 2021.

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants présentés à la convention de participation au fonds Résistance Grand Est proposé par la Région Grand Est ;
- **AUTORISE** le Président à signer les avenants présentés ainsi que l'ensemble des avenants à venir sur la convention de participation au fonds résistance Grand Est proposés par la Région Grand Est et qui concourent à améliorer le dispositif et soutenir l'emploi et l'économie local ;
- **DEMANDE** d'inscrire les dépenses liées à la convention de participation au fonds résistance au budget 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

Envoyé en préfecture le 19/12/2020

Reçu en préfecture le 19/12/2020

Affiché le

ID : 068-200066033-20201210-C202012_6-DE



**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Autorisation du Pdt à engager, liquider et mandater les dépenses
d'investissement de l'exercice 2021 - Délibération n° C20201206*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 50
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 02

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201206**FINANCES/Budget****AUTORISATION du PRESIDENT****à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 dans l'attente du vote des budgets**

Dans le cadre de l'article L. 1612-1 du CGCT, permettant à l'exécutif, dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale ne serait pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique et jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en œuvre le recouvrement des recettes et de mandater les dépenses de la section d'investissement dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année précédente.

Cet article permet d'autre part, sur autorisation de l'assemblée délibérante, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Conformément à l'instruction M14, Tome 2 « Le cadre budgétaire », chapitre 1.2, cette délibération doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Chapitre / Compte	Budget Principal 2020	Autorisation des quarts
TOTAL	536 941.47 €	134 235.37 €
20 - Immobilisations incorporelles	48 000,00 €	12 000,00 €
2031 - Frais d'études	45 000,00 €	11 250,00 €
2051 – Concessions et droits similaires	3 000,00 €	750,00 €
21 - Immobilisations corporelles	488 941.47 €	122 235.37 €
2128 – Autres agencements et aménagements de terrains	17 605.00 €	4 401.25 €
21318 – Autres bâtiments publics	14 000.00€	3 500.00 €
2135 – Installation générale, agencement, aménagements des constructions.	49 000,00 €	12 250,00 €
2158 - Autres installations, matériel & outillage techniques	29 322,00 €	7 330.50 €
2181 - Installations, générales, agencements et aménagements divers	244 055,47 €	61 013,87 €
2182 - Matériel de transport	13 000,00 €	3 250,00 €
2183 - Matériel de bureau & matériel informatique	57 500,00 €	14 375,00 €
2184 - Mobilier	25 350,00 €	6 337.50 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	39 109,00 €	9 777.25 €

Chapitre / Compte	Budget O.M. 2020	Autorisation des quarts
TOTAL	1 779 276,28 €	444 819,07 €
20 - Immobilisations incorporelles	81 040,00	20 260,00 €
2031 – Frais d'études	78 160,00 €	19 540,00 €
2051 – Concessions et droits similaires	2 880,00 €	720,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 698 236,28	424 559,07 €
2145 – Construction sur sol d'autrui-Installation générales, agencements	1 631 236,28	407 809,07 €
2153- Installation à caractère spécifique	60 000,00 €	15 000,00 €
2181 - Installations générales, agencement et aménagements divers	2 000,00 €	500,00 €
2183 – Matériel de Bureau et Matériel Informatique	5 000,00 €	1 250,00 €

Chapitre / Compte	Budget Assainissement 2020	Autorisation des quarts
TOTAL	1 291 500,00 €	322 875,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	311 000,00 €	77 750,00 €
2031 - Frais d'études	305 000,00 €	76 250,00 €
2051 – Concessions et droits similaires	6 000,00 €	1 500,00 €
21 - Immobilisations corporelles	120 500,00 €	30 125,00 €
2111 - Terrains nus	40 000,00 €	10 000,00 €
2154 – Matériel Industriel	40 000,00 €	10 000,00 €
2155 – Outillage Industriel	5 000,00 €	1 250,00 €
2182 – Matériel de transport	25 000,00 €	6 250,00 €
2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00 €	2 500,00 €
2184 - Mobilier	500,00 €	125,00 €
23 - Immobilisations en cours	860 000,00 €	215 000,00 €
2313 - Constructions	400 000,00 €	100 000,00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	455 000,00 €	113 750,00 €
238 – Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations, corporelles	5 000,00 €	1 250,00 €

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater jusqu'au vote du budget primitif 2021, les dépenses d'investissement dans les limites ci-dessus mentionnées, hors restes à réaliser.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 50 voix pour, 0 voix contre et 02 abstentions :

- **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater jusqu'au vote du budget primitif 2021, les dépenses d'investissement dans les limites ci-dessus mentionnées, hors restes à réaliser.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*THD - Approbation modalités versement fonds de concours
par les communes - Délibération n° C20201207*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 44
- Dont « contre » : 02
Dont abstention : 01
Dont ne prend pas part au vote : 03
Dont non-votants : 02

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
SEPPOIS-le-HAUT	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201207
Pôle FINANCES/BUDGET
TRES HAUT DEBIT (THD)
APPROBATION MODALITES VERSEMENT FONDS DE CONCOURS
par les communes

Vu les délibérations du Conseil Communautaire n°C20180904 du 20 septembre 2018 et n°C20181104 du 29 novembre 2018 de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue approuvant la Convention de financement avec la Région Grand Est dans le cadre du Très Haut Débit (THD) et la répartition des coûts avec les communes membres par fonds de concours ;

Considérant le contexte économique et sanitaire qui pèse sur les budgets 2020 et 2021 à venir des communes, le Président et le Vice-Président, sur la base de l'avis favorable de la commission finances-budget du 19 novembre 2020, proposent que le montant du fonds de concours demandé par la communauté de communes Sud Alsace Largue à destination des communes puisse intervenir sur simple demande écrite des communes en 5 versements égaux répartis sur 5 ans.

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la possibilité de paiement du fonds de concours par les communes en 5 versements égaux répartis sur 5 ans et sur simple demande écrite tel qu'exposé ci-dessus. Cette possibilité complétant ainsi l'article 3 – modalités de versement du fonds de concours de la convention initiale.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 44 voix pour, 02 voix contre, 01 abstention, 03 conseillers communautaires ne prennent pas part au vote et 02 non-votants :

- **APPROUVE** la possibilité de paiement du fonds de concours par les communes en 5 versements égaux sur 5 ans et sur simple demande écrite tel qu'exposé précédemment. Cette possibilité complétant ainsi l'article 3 – modalités de versement du fonds de concours de la convention initiale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE

Approbation fixation du taux de promotion : avancement de grade 2020
Délibération n° C20201208

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201208
MOYENS GENERAUX – RH
AVANCEMENT de GRADE 2020
APPROBATION FIXATION TAUX de PROMOTION

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Vu la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, notamment l'article 35 ;

Le Président propose pour l'année 2020 un taux global d'avancement de 47,40% des agents promouvables, comme suit :

Grade d'avancement	Agents promus / Agents promouvable	Taux retenu
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 / 1	100 %
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	0 / 2	0 %
Agent de maitrise	0 / 1	0 %
Agent de maitrise principal	0 / 1	0 %
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 / 1	100 %
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	0 / 5	0 %
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	0 / 1	0 %
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	5 / 5	100 %
Auxiliaire puériculture principale de 1 ^{ère} classe	2 / 2	100 %

Vu l'avis favorable du Comité technique en date du 1^{er} décembre 2020 ;

Il est demandé au Conseil Communautaire :

- d'approuver le taux de promotion au titre de l'avancement de grade pour l'année 2020.



Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le taux de promotion au titre de l'avancement de grade pour l'année 2020, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Transformation de postes par suppressions/créations
au titre du tableau d'avancement de grade 2020 - Délibération n° C20201209*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201209**MOYENS GENERAUX - RH****APPROBATION TRANSFORMATION de POSTES****par SUPPRESSIONS/CREATIONS au titre du tableau d'avancement de grade 2020**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 1er décembre 2020 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir fixé en cette même séance le taux de promotion au titre de l'avancement de grade 2020.

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver les transformations de postes par suppressions/créations au titre de l'avancement grade pour l'année 2020 ;
- d'approuver en conséquence la modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE les transformations de postes par la SUPPRESSION à compter du 11 décembre 2020, au tableau des effectifs, des 09 emplois permanents de catégorie C, comme suit :**

Suppression de poste	
Grade actuel du poste	Temps de travail
Adjoint administratif	24/35°
Adjoint technique	27/35°
Adjoint d'animation	28/35°
Adjoint d'animation	35/35°
Adjoint d'animation	28.75/35°
Adjoint d'animation	23/35°
Adjoint d'animation	35/35°
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35/35°
Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35/35°

- **APPROUVE** les transformations de postes par la **CREATION** à compter du **11 décembre 2020**, au tableau des effectifs, des 09 emplois permanents de catégorie C, comme suit :

Création de poste	
Grade d'avancement du poste	Temps de travail
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	24/35°
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	27/35°
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	28/35°
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	35/35°
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	28.75/35°
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	23/35°
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	35/35°
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35/35°
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35/35°

- **APPROUVE** en conséquence la modification du tableau des effectifs.
- **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget de la collectivité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Transformation d'un poste de Technicien par suppression & création
au grade d'Adjoint technique territorial - Délibération n° C20201210*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 48
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 04

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201210
MOYENS GENERAUX - RH
APPROBATION TRANSFORMATION d'un POSTE au Pôle Assainissement
de Technicien territorial par suppression & création au grade d'Adjoint technique
territorial

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 1er décembre 2020 ;

Le Président expose au Conseil Communautaire de l'évolution des missions du poste et du profil de l'agent recruté au sein du Pôle Assainissement.

Il propose de procéder à la transformation d'un poste de technicien territorial au grade d'adjoint technique territorial.

Vu les explications du Président ;

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver la transformation d'un poste de technicien territorial à temps complet par suppression et la création au grade d'adjoint technique territorial à temps complet ;
- d'approuver en conséquence la modification du tableau des effectifs.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par 48 voix pour, 0 voix contre et 04 abstentions :

- **APPROUVE la transformation de poste par la SUPPRESSION à compter du 1^{er} janvier 2021, au tableau des effectifs, d'un emploi permanent de catégorie B, comme suit :**

Suppression de poste	
Grade actuel du poste	Temps de travail
Technicien territorial	35/35°

- **APPROUVE** la transformation de poste par la **CREATION à compter du 1er janvier 2021**, au tableau des effectifs, d'un emploi permanent de catégorie C, comme suit :

Création de poste	
Grade du poste à compter du 1 ^{er} janvier 2021	Temps de travail
Adjoint technique territorial	35/35°

- **APPROUVE** en conséquence la modification du tableau des effectifs.
- **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget de la collectivité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE

*Approbation convention d'objectifs avec l'association « Les Larguotins »
du 1^{er} janvier 2021 au 11 juillet 2021 - Délibération n° C20201211*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 49
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 03

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201211
ACTION SOCIALE/FAMILLE
Association « Les Larguotins »
APPROBATION CONVENTION D'OBJECTIFS et de FINANCEMENT
pour période du 1^{er} janvier 2021 au 11 juillet 2021

Vu la délibération n° C20201019 du Conseil Communautaire en date du 1^{er} octobre 2020, approuvant l'exercice en régie directe à compter du 12 juillet 2021 de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire – petite enfance et périscolaire » sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire d'assurer la gestion des structures d'accueil concernées jusqu'au 11 juillet 2021 par voie de délégation.

L'association « Les Larguotins » qui assure actuellement la gestion par délégation du multi-accueil situé à Seppois-le-Bas et des 6 sites d'accueil périscolaire (Fulleren, Hindlingen, Ueberstrass, Seppois-le-Bas – maternelle, Seppois-le-Bas – primaire, Pfetterhouse) a proposé un projet dans ce sens pour un montant prévisionnel maximum de 271 345 € pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 11 juillet 2021.

Dans ce cadre, le Président procède à la présentation de la convention d'objectifs et de financement ;

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver la convention d'objectifs et de financement avec l'association « Les Larguotins » du 1^{er} janvier 2021 au 11 juillet 2021, telle qu'annexée ;
- d'autoriser le Président à engager et signer la convention d'objectifs et de financement correspondante ;
- d'autoriser le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2021.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 49 voix pour, 0 voix contre et 03 abstentions :

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement avec l'association « Les Larguotins » du 1^{er} janvier 2021 au 11 juillet 2021, telle qu'annexée ;
- **AUTORISE** le Président à engager et signer la convention d'objectifs et de financement correspondante ;
- **AUTORISE** le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

**SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE**

*Approbation signature avenants convention d'objectifs & de financement avec
la CAF pour les structures d'accueil collectif - Délibération n° C20201212*

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 52
- Dont « contre » : 0
Dont abstention : 0

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201212
ACTION SOCIALE/FAMILLE
AUTORISATION SIGNATURE
AVENANTS CONVENTIONS D'OBJECTIFS et de FINANCEMENT
de la Caisse d'Allocations Familiales pour les structures d'accueil collectif

Le Président propose au Conseil Communautaire la signature d'avenants aux conventions d'objectifs et de financement conclues avec la CAF pour les structures d'accueil collectif (multi-accueil de Dannemarie, ALSH de Balschwiller, Bréchaumont, Dannemarie, Montreux-Vieux et les périscolaires de Bernwiller et Chavannes-sur-l'Étang).

Les conventions pluri-annuelles ont pour objet l'obtention par la communauté de communes Sud Alsace Largue de subventions soutenant le fonctionnement des structures d'accueil collectif pour un montant annuel de plus de 250 000 € pour l'ensemble des structures.

Les avenants visent à inclure un bonus territoire/Convention Territoriale Globale en cohérence de la nouvelle politique de contractualisation de la CAF.

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver les avenants aux conventions d'objectifs et de financements de la Caisse d'allocations Familiales pour les structures d'accueil collectif ;
- d'autoriser le Président à engager et signer les avenants ;
- d'autoriser le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2021.

Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants aux conventions d'objectifs et de financements de la Caisse d'Allocations Familiales pour les structures d'accueil collectif ;
- **AUTORISE** le Président à engager et signer les avenants ;
- **AUTORISE** le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :



Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE
MARPA - Approbation exonération partielle de loyers 2020
Délibération n° C20201213

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 46
- Dont « contre » : 01
Dont abstentions : 04
Dont ne prend pas part au vote : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-l'ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			

SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201213
ACTION SOCIALE/FAMILLE
MARPA Seppois-le-Bas
APPROBATION EXONERATION PARTIELLE DE LOYERS
pour l'année 2020

Vu la délibération n° C20181103 en date du 29 novembre 2018 approuvant la convention de location de la MARPA avec l'association de gestion et fixant les droits et obligations des deux signataires ;

Vu la demande de l'association de gestion de la MARPA de Seppois-le-Bas d'une exonération partielle du loyer due pour l'année 2020.

Le Président expose la situation au Conseil Communautaire, l'activité de la MARPA ayant été impactée par la gestion de l'épidémie et l'augmentation de ses charges en lien avec l'ensemble des mesures sanitaires prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et de la lutte contre la Covid-19.

Au regard de l'Ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19 - JO n° 0074 du 26 mars 2020.

Le Président propose d'exonérer le paiement du loyer de la MARPA de Seppois-le-Bas correspondant à deux mois de l'année 2020 soit 2/12^{ème} de 56 671,39 € (cf. convention avec révision du loyer 2020).

Il est demandé au conseil communautaire :

- d'approuver l'exonération de deux mois de loyers, soit un loyer dû en 2020 d'un montant de 47 226,16 € (10/12^{ème}) ;
- d'autoriser le Président à engager et signer l'ensemble des démarches, avenants et modification de convention nécessaires.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 46 voix pour, 01 voix contre, 04 abstentions et 01 conseiller communautaire ne prend pas part au vote :

- **APPROUVE** l'exonération de deux mois du loyers 2020, soit un loyer dû pour l'année 2020 d'un montant de 47 226,16 € correspondant à 10/12^{ème} ;
- **AUTORISE** le Président à engager et signer l'ensemble des démarches, avenants et modification de convention nécessaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
par TELECONFERENCE
Approbation nouvelle grille tarifaire au 1^{er} janvier 2021
Délibération n° C20201214

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléé : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 41
- Dont « contre » : 01
Dont abstentions : 07
Dont non-votants : 03

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X				
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
MONTRÉUX-VIEUX	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
RETWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			
SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	

SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201214
PREVENTION/GESTION des PRODUITS RESIDUELS & ECONOMIE CIRCULAIRE
APPROBATION NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE
au 1^{er} janvier 2021

Vu la délibération n°C20190407 du Conseil Communautaire du 04 avril 2019, approuvant la grille tarifaire pour les trois secteurs, applicable depuis le 1^{er} juillet 2019 ;

Considérant l'augmentation constante des charges et dépenses d'exploitation (augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, augmentation des refus de tri, des tarifs des marchés de collecte) conjuguée à une baisse des recettes d'exploitation ;

Le Président et le Vice-Président en charge du service présentent aux membres du conseil communautaire une nouvelle grille tarifaire applicable au 1^{er} janvier 2021, pour la collecte et le traitement des produits résiduels du territoire pour les trois secteurs, afin de rétablir les comptes et en parallèle d'une optimisation des coûts :

- **le secteur Nord** (*Communes d'Altenach, Ballersdorf, Balschwiller, Bellemagny, Bernwiller, Bréchaumont, Bretten, Buethwiller, Chavannes-sur-l'Etang, Dannemarie, Diefmatten, Eglingen, Elbach, Eteimbes, Falkwiller, Gildwiller, Gommersdorf, Guevenatten, Hagenbach, Hecken, Magny, Manspach, Montreux-Jeune, Montreux-vieux, Retzwiller, Romagny, Saint-Cosme, Sternenberg, Traubach-le-Bas, Traubach-le-Haut, Valdieu-Lutran, Wolfersdorf*) ;
- **le secteur Sud des 9 communes** (*Communes de Fulleren, Hindlingen, Largitzen, Mertzen, Mooslargue, Pfetterhouse, Saint-Ulrich, Seppois-le-Bas, Strueth*) ;
- **le secteur Sud des 3 communes** (*Communes de Friesen, Seppois-le-Haut, Ueberstrass*).

Secteur Nord :

Tarifs applicables aux usagers de type particuliers :

Tarifs applicables pour les particuliers habitant le secteur Nord à compter du 01/01/2021		
Accès aux services de recyclage (emballages, papiers, DEEE...)	Part fixe <u>semestrielle</u> par foyer	38,00 €
Collecte des ordures ménagères résiduelles (OM) en bac à puce	Forfait semestriel par foyer	3 levées et 20 kg
	Tarif au kg	0,56 €
	Tarif à la levée	1,16 €

Tarifs applicables aux usagers de type collectivités, associations et entreprises :

Tarifs applicables pour les collectivités, associations et entreprises du secteur Nord à compter du 01/01/2021		
Accès aux services de recyclage (emballages, papiers, DEEE...)	Part fixe <u>semestrielle</u> par foyer	38,00 €
Collecte des ordures ménagères résiduelles (OM) en bac à puce	Tarif au kg	0,56 €
	Tarif à la levée	1,16 €

Secteur Sud des 9 communes :

Tarifs applicables aux usagers de type particuliers :

Tarifs applicables pour les particuliers habitant le secteur Sud des neuf communes à compter du 01/01/2021		
Accès aux services de recyclage (emballages, papiers, DEEE...)	Part fixe <u>semestrielle</u> par foyer	21,00 €
	Part fixe <u>semestrielle</u> par personne	20,00€
Collecte des ordures ménagères résiduelles (OM) en bac à puce	Forfait <u>semestriel</u> minimum	3 levées par foyer et 15 kg par personne
	Tarif au kg	0,56 €
	Tarif à la levée	1,16 €

Tarifs applicables aux usagers de type collectivités, associations et entreprises :

Tarifs applicables pour les collectivités, associations et entreprises du secteur Sud des neuf communes à compter du 01/01/2021				
Accès aux services de recyclage (sacs jaunes, DEEE, encombrants...)	Part fixe <u>semestrielle</u> (Collectivités)	21,00 €		
	Part fixe <u>semestrielle</u> (associations et entreprises)	120 litres	240 litres	660 litres
		85€	125 €	230 €
Collecte des ordures ménagères résiduelles (Bac à puce)	Tarif au kg	0,56 €		
	Tarif à la levée	1,16 €		

Secteur Sud des 3 communes :

Tarifs applicables aux usagers de type particuliers :

Pour les particuliers habitant le secteur Sud des trois communes à compter du 01/01/2021								
Accès aux services de recyclage (sacs jaunes, DEEE, encombrants...)	Part fixe <u>semestrielle</u> selon le volume du bac							
	80l 1p.	80l 2p.	120l	140l	180l	240l	360l	660l
	32 €	64 €	96€	112 €	144 €	192 €	288 €	528 €
Forfait minimum <u>semestriel</u> de 3 levées par foyer								
Prix de la levée	5,00 €	5,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	18,00€	33,00 €

Tarifs applicables aux usagers de type collectivités, associations et entreprises :

Pour les collectivités, associations et entreprises du secteur sud des trois communes à compter du 01/01/2021							
	Part fixe <u>semestrielle</u> selon le volume du bac						
	80 litres	120 litres	140 litres	180 litres	240 litres	360 litres	660 litres
Accès au recyclage	64 €	96 €	112 €	144 €	192 €	288 €	528 €
Tarif à la levée	5,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	18,00€	33,00 €

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'équilibrer le budget du service des produits résiduels (Budget OM) ;

Vu l'avis favorable de la commission « prévention/gestion des produits résiduels et économie circulaire » en date du 16 novembre 2020 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances » en date du 19 novembre 2020 ;

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la nouvelle grille tarifaire de facturation des produits résiduels ménagers applicable au 1^{er} janvier 2021 pour les trois secteurs du territoire, tels que présentés ci-dessus.

Le Conseil Communautaire, après délibération par 41 voix pour, 01 voix contre, 07 abstentions et 03 conseillers communautaires non-votants :

- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire de facturation des produits résiduels ménagers applicable au 1^{er} janvier 2021 pour les trois secteurs du territoire, tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Acte rendu exécutoire le :

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Département du HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH
Nombre de membres élus : 59
Membres en fonction : 59

SEANCE du 10 décembre 2020 – 19h00
ZA Retzwiler - Acquisition d'une installation solaire en toiture
Délibération n° C20201215

Sous la présidence de Monsieur Vincent GASSMANN

Et sur invitation en date du 04 décembre 2020

Sont présents 48 membres titulaires
Sont absents 11 membres
- Dont suppléés : 0
- Dont représentés : 04

Votants : 52
- Dont « pour » : 43
- Dont « contre » : 0
Dont abstentions : 08
Dont ne prend pas part au vote : 01

COMMUNE	NOM	Prénom	Qualité	Présent(e)	Suppléé(e)	Absent(e) Excusé(e)	Représenté(e)
ALTENACH	LAMERE	Jean-Luc	Titulaire/M			X	
BALLERSDORF	WIEST	Laurent	Titulaire/M	X			
	FINK	David	Titulaire/A	X			
BALSCHWILLER	JACOBERGER	Thierry	Titulaire/M	X			
	SCHLIENGER	Bernadette	Titulaire/A	X			
BELLEMAGNY	BILGER	Christian	Titulaire/M	X			
BERNWILLER	GRASSER	Jean-Claude	Titulaire/M			X	
	GREDER	Béatrice	Titulaire/A	X			
	SCHNOEBELEN	Gervais	Titulaire/M	X			
BRECHAUMONT	GUITTARD	Franck	Titulaire/M			X	
BRETTEN	GLESS	Michel	Titulaire/M	X			
BUETHWILLER	BRINGEL	Eric	Titulaire/M	X			
CHAVANNES-sur-ETANG	GASSMANN	Vincent	Titulaire/M	X			
DANNEMARIE	BERBETT	Alexandre	Titulaire/M	X			
	GRETER	Catherine	Titulaire/A	X			
	HOLLEVILLE	Nicolas	Titulaire/A	X			
	LAKOMIAK	Evelyne	Titulaire/A	X			
	THEVENOT	Sylvain	Titulaire/A	X			
	MUMBACH	Paul	Titulaire/CM	X			
DIEFMATTEN	GESSIER	Alain	Titulaire/M			X	
EGLINGEN	SCHMITT	Pierre	Titulaire/M	X			
ELBACH	SCHACHERER	Emmanuel	Titulaire/M	X			
ETEIMBES	CONRAD	Yves	Titulaire/M			X	
FALKWILLER	SCHNOEBELEN	Jean-Marc	Titulaire/M	X			
FRIESEN	GEIGER	Claude	Titulaire/M	X			
FULLEREN	CLORY	Patrick	Titulaire/M	X			
GILDWILLER	LEFEVRE	Gilbert	Titulaire/M	X			
GOMMERSDORF	NASS	Denis	Titulaire/M	X			
GUEVENATTEN	SCHITTLY	Bernard	Titulaire/M	X			
HAGENBACH	BACH	Guy	Titulaire/M	X			
	ROCHEREAU	Philippe	Titulaire/A	X			
HECKEN	GENTZBITTEL	Claude	Titulaire/M	X			
HINDLINGEN	SAHM	Paul	Titulaire/M			X	ULMANN Fabien
LARGITZEN	GNAEDIG	Jean-Paul	Titulaire/M	X			
MAGNY	MENETRE	Didier	Titulaire/M	X			
MANSPACH	DIETMANN	Daniel	Titulaire/M			X	
MERTZEN	WININGER	José	Titulaire/M	X			
MONTREUX-JEUNE	HERRGOTT	Michel	Titulaire/M	X			
	RINGWALD <i>Procuration</i>	Jean-Claude	Titulaire/M	X			
MONTREUX-VIEUX	WILHELM	Patrick	Titulaire/A			X	RINGWALD Jean-Claude
MOOSLARGUE	SOMMERHALTER	Pascal	Titulaire/M	X			
PFETTERHOUSE	FRISCH	Jean-Rodolphe	Titulaire/M			X	HEYER Morand
	HEYER <i>Procuration</i>	Morand	Titulaire/A	X			
REZWILLER	GRANDGIRARD	Franck	Titulaire/M	X			
	MOHN	Alain	Titulaire/A	X			
ROMAGNY	LEWEK	Denis	Titulaire/M	X			

SAINT-COSME	WIES	Joël	Titulaire/M			X	
SAINT-ULRICH	PARENT	Marc	Titulaire/M	X			
SEPPOIS-le-BAS	BARNABE <i>Procuration</i>	Maurice	Titulaire/M	X			
	STRUB	Martine	Titulaire/A	X			
	HAGMANN	David	Titulaire/A			X	BARNABE Maurice
SEPPOIS-le-HAUT	ULMANN <i>Procuration</i>	Fabien	Titulaire/M	X			
STERNENBERG	SUTTER	Bernard	Titulaire/M	X			
STRUETH	MATHIEU	Jean-Jacques	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-BAS	ROBISCHUNG	Francis	Titulaire/M	X			
TRAUBACH-le-HAUT	RINNER	Pierre	Titulaire/M	X			
UEBERSTRASS	LEY	Marie-Cécile	Titulaire/M	X			
VALDIEU-LUTRAN	LACHAUSSEE	Florent	Titulaire/M	X			
WOLFERSDORF	JUD	Claude	Titulaire/M	X			

DELIBERATION N° C20201215
Pôle ATTRACTIVITE du TERRITOIRE/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ZONE d'ACTIVITES RETZWILLER
ACQUISITION D'UNE INSTALLATION SOLAIRE EN TOITURE D'UN BATIMENT
INDUSTRIEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L. 2253-1 ;

Vu la délibération n° C20201204 prise au cours de la même séance portant acquisition d'une friche immobilière et industrielle située au 9 rue Gilardoni 68210 Retzwiller ;

Considérant que ce bâtiment dispose en toiture d'une installation solaire exploitée par la SARL unipersonnelle KERIA, SIRET n°51768604400028 ;

Considérant que l'acquisition de cette installation concourt aux objectifs de la collectivité en matière de transition énergétique ;

Le Conseil Communautaire, après délibération par 43 voix pour, 0 voix contre, 08 abstentions et 01 ne prend pas part au vote :

- **APPROUVE** l'acquisition au prix de 27 000€ de l'installation de la centrale solaire en toiture du bâtiment :
 - Soit par l'achat de l'ensemble des parts sociales de la SARL unipersonnelle KERIA, SIRET n°51768604400028, dont l'objet est la production d'électricité (NAF : 3511Z), détenues par M. Sandro NARDIS au prix sous clauses de garantie de l'actif et du passif au moment du rachat (notamment l'absence d'emprunt en cours et l'abandon des comptes courants), sur la base de l'article L.2253-1 du CGCT ;
 - Soit, à défaut, par le rachat « simple » de la toiture solaire au même prix ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document (promesse de vente, acte de vente, etc.) en lien avec cette acquisition.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme
 Le Président, Vincent GASSMANN



Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
 Acte rendu exécutoire le :